



**Bulletin d'information mensuel n°1874 – Janvier 2025**

## I. VIE DE LA SOCIÉTÉ

### Séance du mercredi 08 janvier 2025

Présidence : Olivier VALLENTIN

Présents : 36 personnes

Je déclare ouverte la 1874<sup>e</sup> séance de la Société polymathique du Morbihan.

Je vous souhaite à tous la bienvenue.

En ce début d'année, je vous souhaite à tous une bonne et heureuse année 2025, qu'elle vous apporte joie, santé et satisfaction.

Cette première conférence de l'année est l'occasion de vous rappeler la politique que nous menons actuellement. L'objectif de notre association est la création et la diffusion des connaissances dans nos domaines d'activité, histoire et archéologie. Une de nos actions est d'utiliser les outils de communication d'aujourd'hui pour remplir cette mission.

L'année 2024 a vu l'ouverture de notre nouveau site Internet et notre présence sur les réseaux sociaux, dans un premier temps plutôt pour la gestion et la communication à l'intérieur de la polymathique (adhésion, paiement de cotisations, information sur les conférences, achat de livre), mais nous souhaitons maintenant que ces outils servent aussi à diffuser la connaissance. Un premier exemple : vous aller trouver prochainement sur notre site Internet l'article sur l'étude génétique qui montre que les derniers chasseurs cueilleurs du Sud Morbihan ne se mélangeaient pas avec les nouveaux arrivants néolithiques.

C'est avec la même idée de modernisation de nos outils que nous avons créé un groupe de travail sur l'informatisation de notre bibliothèque.

Cette diffusion de la connaissance se fait aussi à travers notre bulletin annuel.

Comme je vous l'ai annoncé lors de notre dernière réunion de décembre, le bulletin annuel 2024 a été soit votre cadeau de Noël, soit votre cadeau pour l'Épiphanie (mystère des délais de livraison de la Poste).

Allant du Néolithique à la Seconde guerre mondiale, vous y trouverez des articles sur votre période de prédilection. J'espère que vous éprouverez autant de plaisir à le lire que nous avons eu à le confectionner. Je ne reviendrai pas sur les difficultés qui ont entraîné une sortie si tardive. Pour éviter d'être en 2025 dans la même situation, la Société polymathique a besoin que vous vous engagiez dans son fonctionnement.

C'est ce besoin impératif d'avoir des polymathes qui acceptent d'œuvrer pour le bien commun qui est à l'origine du sujet que je veux aborder maintenant.

Le conseil d'administration comprend aujourd'hui 9 membres. Les règles actuelles des statuts de la Société polymathiques ne permettent pas à certains de ses membres de continuer à y siéger après l'assemblée générale du mois de mars.

C'est pourquoi, pour assurer la pérennité de notre association, le conseil d'administration va demander une révision des statuts. La révision des statuts avait déjà été initialisée par l'ancien conseil d'administration avec des propositions de Jean-Yves Cavaud, qui avaient été faites en mars 2023.

En raison de sujets plus prioritaires, nous l'avons mise en attente.

J'avais rappelé en avril 2024 lors de mon premier discours en tant que président, que cette révision devait revenir à l'ordre du jour.

Je vous rappelle les priorités que le conseil d'administration a dû fixer :

- Premier trimestre 2024 : Négociation avec la mairie de Vannes pour la vente et la cession
- Deuxième trimestre 2024 : Préparation du colloque sur la libération de Vannes
- Troisième trimestre 2024 : Déménagement
- Quatrième trimestre 2024 : Bulletin annuel 2024

Pour le premier trimestre 2025, la priorité doit être la révision des statuts.

Conformément aux statuts, le conseil d'administration va convoquer une assemblée générale extraordinaire lors de notre réunion mensuelle de février où vous devrez vous prononcer sur la révision des statuts.

Si le quorum n'est pas atteint, et conformément aux statuts, une deuxième assemblée générale extraordinaire sera convoquée lors de notre réunion de mars.

La convocation et le texte des nouveaux statuts vous seront envoyés par Assoconnect.

Les principes qui ont inspiré cette mise à jour des statuts sont :

- Suppression de ce qui limite la possibilité à un polymathe de s'engager dans le fonctionnement de notre association,

- Mise en conformité avec le fonctionnement actuel (Ex : suppression des règles liées aux éventuels salariés).

Je suis à votre disposition pour répondre à vos questions à la fin de la réunion ou par mail ([polymathique@orange.fr](mailto:polymathique@orange.fr)).

La modernisation de nos outils, de nos règles de fonctionnement n'aura une utilité que si de nouveaux bénévoles s'engagent pour faire vivre notre société.

Vous n'avez besoin d'aucune compétence et d'une seule qualité : votre volonté de vous engager pour le bien commun.

Faites acte de candidature pour le conseil d'administration, dont la prochaine élection aura lieu en mars ou rejoignez une commission.

En paraphrasant le président Kennedy : demandez-vous ce que la Société polymathique a déjà fait pour vous (sortie, conférence, bulletin, colloque), et en échange demandez-vous, ce que vous vous pouvez faire pour la Société polymathique. Et vous pouvez tous faire quelque chose.

**Olivier VALLENTIN**

Président de la SPM

## II. INFORMATIONS GÉNÉRALES

### COTISATION

Cotisation 2024	Personne seule	Couple	Étudiant	Personne morale
<b>Cotisation</b>	35 €	45 €	20 €	45 €
<b>Membre bienfaiteur</b>	≥ 80 €	≥ 100 €		

## CONTACT

Pour nous contacter	<a href="mailto:polymathique@orange.fr">polymathique@orange.fr</a>
Site internet	<a href="https://www.polymathique.fr">https://www.polymathique.fr</a>
Pour nous écrire	<b>Société polymathique du Morbihan Maison des Associations 31 rue Guillaume Le Bartz 56000 Vannes</b>

## BIBLIOTHÈQUE

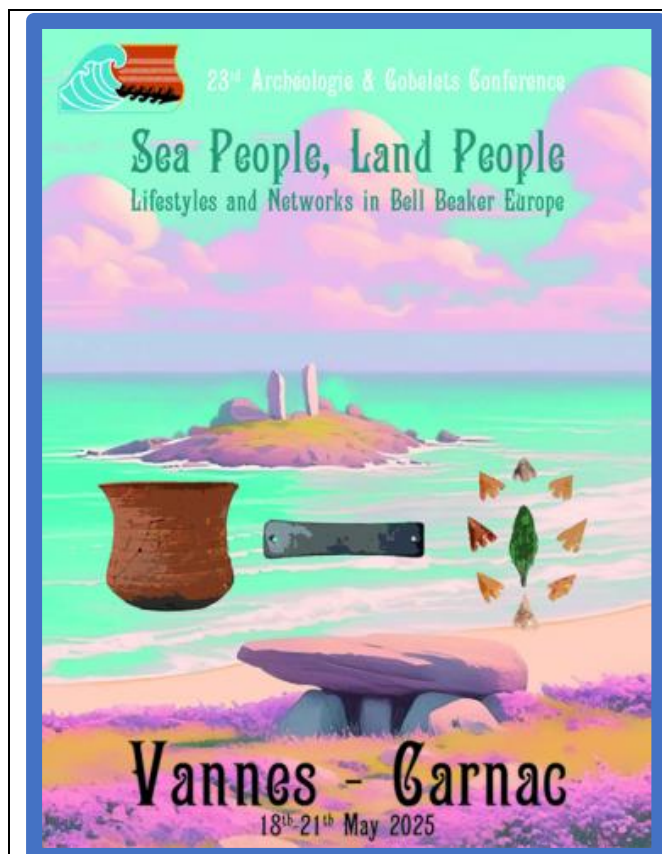
La bibliothèque de la SPM sera ouverte le lundi de 14h00 à 15h00 à partir de janvier 2025.

## 23<sup>e</sup> CONGRÈS ARCHEOLOGIE ET GOLBELETS

### *Gens de la mer, gens de la terre : modes de vie et réseaux dans l'Europe campaniforme*

Cette conférence vise à examiner la diversité des modes de vie dans les sociétés campaniformes et la nature des liens qui les unissent.

- Comment vivaient-elles au quotidien ?
- Comment se déplaçait-on ? et pourquoi ?
- Le Campaniforme : mouvement culturel ou génétique ?



Edition d'un ouvrage par la Société polymathique du Morbihan

***Peuple de la mer ?***

***Le Campaniforme en Bretagne et au-delà***

***Du Portugal à Stonehenge***

### III. RÉSUMÉS DE COMMUNICATION

Séance du 08 janvier 2025

#### ***Vestiges du Mur de l'Atlantique, les décors allemands de la Seconde Guerre mondiale***

*Par Alice Le Bohec - restauratrice de peintures habilitée Musées de France.*

Le Mur de l'Atlantique n'a pas encore révélé tous ses secrets. Ce vaste système de fortification a été construit par l'Allemagne nazie pendant la Seconde Guerre mondiale, entre la Norvège et le sud de la France afin de prévenir le débarquement des Alliés. Le bunker est l'image de la construction militaire, mais c'est aussi l'habitation des soldats chargés de défendre le littoral. C'est en décorant les bunkers qu'ils se sont approprié leurs intérieurs. Sous l'Occupation, les décorations étaient encouragées par la hiérarchie militaire afin de favoriser le bien-être des soldats. Ces productions professionnelles, artisanales ou spontanées sont aujourd'hui en danger et méconnues du grand public et des professionnels. Un tour d'horizon des sites bretons illustrera cette présentation, dont l'objectif est de retracer une page oubliée de l'Histoire de la Seconde Guerre mondiale.



©Alice Bohec



## **Fonderie de Kerloc à Auray**

*Par Jean-Yves Le Lan*

La fonderie de Kerloc à Auray a laissé peu de traces dans la mémoire collective. Fondée par Félix Daniel, elle eut son heure de gloire sous la direction de Gaston Chapal. Elle fonctionna quarante années de 1884 à 1924. Après les difficultés financières du fondateur, elle fit l'objet d'une vente aux enchères à épisodes en devenant le bien de Jean-Marc Stéphant pour une période très courte et fut rachetée par Victor Barreaux connu surtout pour sa fabrication de kirsch à Hennebont. Gaston Chapal est surtout renommé pour ses fabrications d'œuvres religieuses et de statues pour les monuments aux morts. L'œuvre la plus spectaculaire est certainement le chemin de croix de cloître du sanctuaire de Sainte-Anne-d'Auray. Il ne reste pratiquement rien des bâtiments industriels de cette fonderie. On peut distinguer de la digue du moulin à marée de Poulben le quai qui servait au transport de la matière première et de la route menant à Auray la toiture de la maison d'habitation. Par contre, dans de nombreuses villes, il subsiste des œuvres fabriquées par la fonderie de Kerloc gardant ainsi la mémoire de tous ces femmes et ces hommes y ayant travaillé. Quand on effectue une recherche sur Internet de la production de la fonderie de Kerloc, une très belle statue d'un satyre dit Faune de Vienne, créature légendaire de la mythologie romaine, s'affiche. Elle est certainement une des réalisations la plus fine et la plus esthétique de la production.



*Fonderie de Kerloc*



*Sculpture buste bronze satyre faune-deVienne  
Fonderie Chapal Auray-XXe*

## **IV. PROCHAINE CONFERENCE**

Mercredi 12 février 2025

***Assemblée Générale Extraordinaire  
de la Société polymathique du Morbihan***

**CONFÉRENCE**

***La Gwerz de Mari Tammdu***

***Enquête sur une plainte criminelle en centre Bretagne fin XIXe***

***Par Olivier LE DOUR***

## V. LES MUSÉES DE VANNES

### Musée de la Cohue – 15 place Saint-Pierre : Les dessous des musées

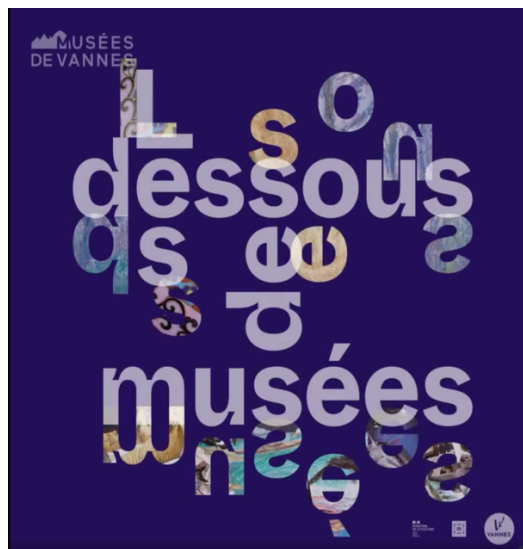
Dans l'attente des 2 projets de rénovation, celle du musée des Beaux-arts et celle du musée d'Histoire et d'Archéologie, le parcours temporaire de la Cohue dévoile dans sa nouvelle exposition, les coulisses des musées et l'ensemble des missions qui leur sont confiées : conserver, restaurer, étudier, enrichir.

Pédagogique, ludique et interactive, elle s'adresse à tous les publics : enfants, scolaires, adultes, touristes français ou étrangers...

La scénographie met en valeur les collections des deux institutions de la ville de Vannes. Deux musées, deux collections pour découvrir comment l'équipe travaille quotidiennement et se prépare à offrir aux regards des visiteurs des œuvres magnifiées dans des bâtiments rénovés.

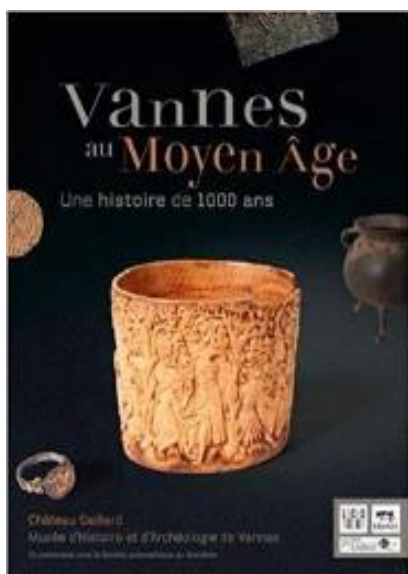
Un musée, même fermé, est une petite ruche où chacun tient son rôle dans la partie immergée de l'iceberg.

L'exposition sera évolutive, afin de donner à voir l'avancée des travaux des musées.



## VI. NOS PUBLICATIONS

### Nos ouvrages hors-séries



#### Vannes au Moyen Âge, Une histoire de 1000 ans

Ouvrage collectif (18 auteurs) réalisé sous la direction de Christophe LE PENNEC ; coédition Musée d'Histoire et d'Archéologie de Vannes / Société polymathique du Morbihan / Locus Solus éditeur, 88 pages  
Date de parution : juin 2016

10 euros



#### L'âge du Bronze dans le Morbihan

Ouvrage collectif (35 auteurs) réalisé sous la direction de Sylvie BOULUD-GAZO et Christophe LE PENNEC ; coédition Société polymathique du Morbihan / Locus Solus éditeur, 128 pages  
Date de parution : juin 2019

18 euros

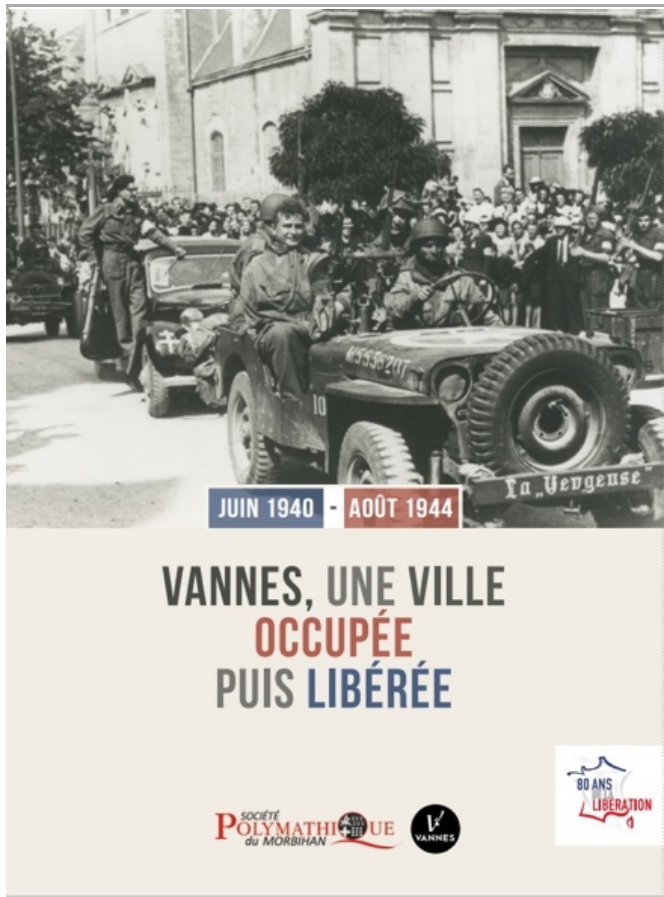


#### Mané Vechen, un art de vivre à la romaine

Ouvrage collectif (12 auteurs) Coédition Musée d'histoire et d'archéologie de Vannes / Locus Solus éditeur / Société polymathique du Morbihan, 64 pages  
Date de parution : juin 2020

15 euros

## Nos publications récentes



### **Vannes, une ville occupée puis libérée**

Ouvrage collectif (8 auteurs)

Recueil des textes des conférences du 08 Juin 2024

Coédition Société polymathique du Morbihan – Ville de Vannes.

60 pages illustrées.

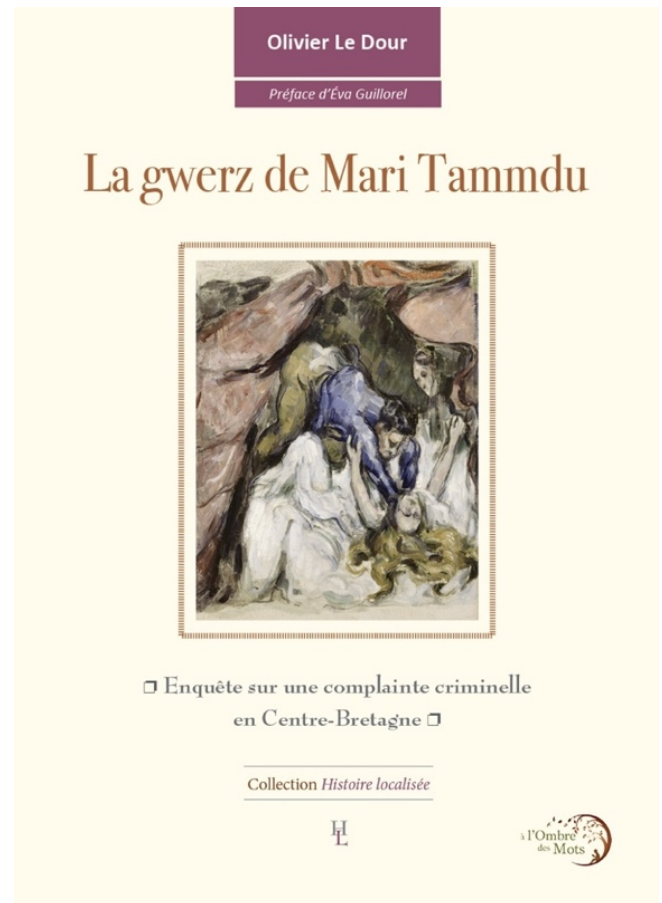
**18 euros**

Les publications de la Société polymathique du Morbihan bénéficient du soutien de la Direction des archives de France, de la DRAC Bretagne (Ministère de la Culture) de la Région Bretagne et de la Ville de Vannes

Soutenu par



Directeur de la publication : Olivier VALLENTIN  
Éditeur : Société polymathique du Morbihan (Vannes)  
ISSN n° 1145-715



### **La gwerz de Mari Tammdu**

Olivier Le Dour

Le 09 janvier 1881, jour d'élections municipales, une vieille rentière, fille de chouan est retrouvée morte dans sa gentilhommière du bourg de Langonnet. Les autorités concluent rapidement à une mort naturelle, mais des rumeurs et des faits troublants conduisent le juge de paix à ouvrir une enquête. L'affaire entre dans la mémoire collective à travers une gwerz.

**22 euros**

